

CREAPOLE SA

Contact



Adresses

CREAPOLE SA
Rue de l'Avenir 23
2800 Delémont



Mail

info@creapole.ch



Téléphone

032 544 50 00



Site

<http://www.creapole.ch>



Fax



Horaires

Informations complémentaires

Statut juridique

SA

L'innovation et le transfert technologique dans le canton du Jura.

Population concernée

Toute personne désirant créer une entreprise sur le territoire cantonal

Sa tâche principale est de favoriser la diversification du tissu économique jurassien, en soutenant notamment des projets de création d'entreprises, mais également les entreprises déjà établies et qui souhaitent entreprendre une démarche d'innovation au sein de leur processus de fabrication.

Langues

Français

Crapole se positionne en tant qu'agitateur d'idées et sensibilisateur.

Rayon géographique

Canton du Jura

Creapole avec FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique) et la SJE SA (Société jurassienne d'équipement) forment un triptyque original en matière de soutien aux entrepreneur-euse-s et aux innovateur-trice-s.

Procédure d'admission

Sur rendez-vous

Grâce à ces trois structures, l'offre de prestations va du conseil en création d'entreprise, en passant par le financement de projets innovants issus de start-up ou spin-off jusqu'à l'offre de locaux situés dans les technopôles construits par la SJE SA. Ces technopôles répondent à des exigences particulièrement élevées spécifiques aux domaines pour lesquels ils sont destinés et sont construits dans un souci de développement durable.

Prix de la cotisation

Voir site internet, FAQ

Buts

Fondée en 2007 et mise en place en 2008, creapole soutient la création d'entreprise,

Prestations

La volonté de fournir des prestations ciblées au marché, tout comme la nécessité d'exposer clairement cette offre a mené à la mise en place d'une chaîne de valeur. Cet outil stratégique pour la société regroupe ainsi les prestations de creapole.

Les différentes étapes rythmant la création d'entreprise ou la réalisation d'un projet sont segmentées de façon progressive dans notre approche. Un bref aperçu vous est présenté ci-dessous et intègre les démarches "je me lance", "j'innove" et "j'excelle".

1. Sensibiliser : Stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise dans les écoles supérieures jurassiennes et les hautes écoles suisses et motiver ainsi les personnes en formation ou au début de leur carrière professionnelle à créer leur propre entreprise.
2. Identifier : Mettre en place les actions nécessaires à l'identification de projets susceptibles d'aboutir à la création d'activités économiques innovantes.
3. Accompagner : Accompagner toute personne volontaire et

désireuse de créer sa propre entreprise dès la conception du projet et pendant la phase initiale de développement de ses activités (coaching). Selon le type de projet, cette action peut être réalisée avec le soutien de FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique).

4. Implanter : Creapole est chargé de la promotion des technopôles construits en collaboration avec la SJE SA (Société jurassienne d'équipement) et d'y implanter des sociétés oeuvrant dans les marchés spécifiques pour lesquels ces bâtiments sont conçus.

La notion de travail en réseau est une valeur particulièrement importante pour creapole. Le développement d'un réseau de collaboration avec des organismes régionaux, supra-régionaux et nationaux oeuvrant dans les domaines de l'innovation et le soutien à la création d'entreprises et donc vital.

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.
Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch